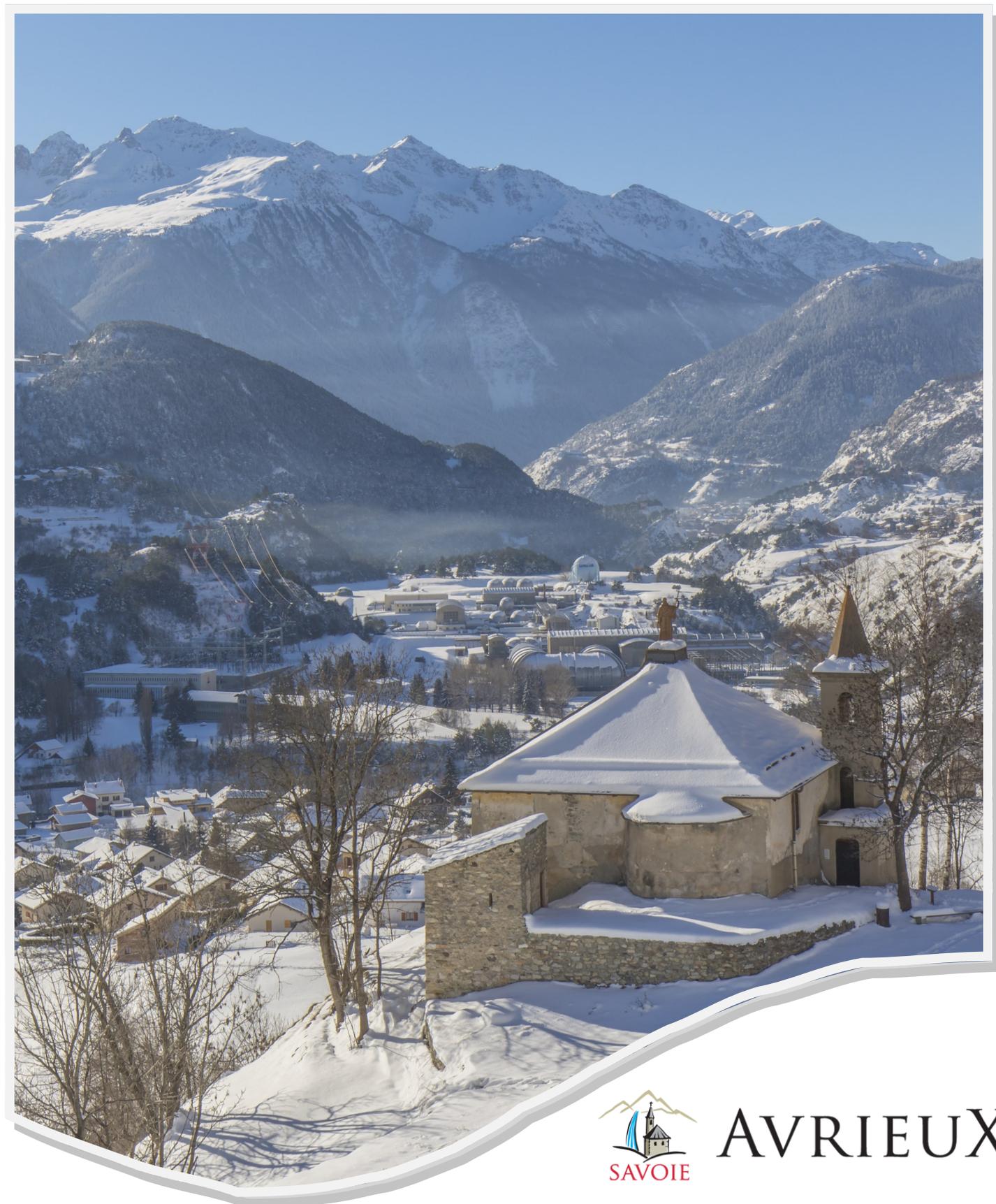


N° 2 - 2021

Bulletin municipal de la commune d'Avrieux

# L'Avriolain



AVRIEUX

# *l'Avriolain*

*Bulletin municipal édité par la Mairie d'Avrieux*

Mairie  
154 rue de l'église  
73500 AVRIEUX

Tél : 04.79.20.33.16  
Fax : 04.79.20.39.30

[www.avrieux.com](http://www.avrieux.com)  
[mairie@avrieux.com](mailto:mairie@avrieux.com) -  
[secretariat@avrieux.com](mailto:secretariat@avrieux.com)

Ouvert le lundi et mardi de 13h30 à 18h,  
mercredi, jeudi et vendredi de 8h à 12h

**Suivez les informations sur Facebook et  
Panneau Pocket**

**Directeur de la publication**  
Jean-Marc BUTTARD, Maire

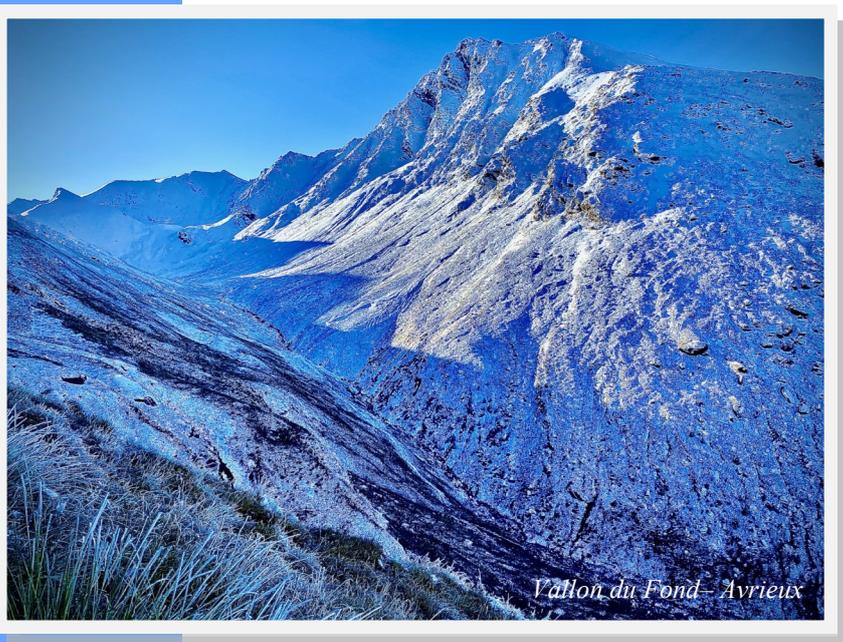
**Rédaction**  
Adrien KEMPF, 1<sup>er</sup> adjoint

**Création, composition et réalisation**  
Annelise BUTTARD

**Crédits photos**  
Mairie Avrieux

**Publication**  
Février 2021

*Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.*



*Voeux du Maire***Chères Avriolaines, chers Avriolains,**

Après une année 2020 particulièrement éprouvante à bien des égards, marquée par une crise sanitaire à l'échelle mondiale, 2021 débute dans un contexte particulier et inédit. En dépit de ce contexte toujours troublé, c'est en mon nom et en celui de l'ensemble du Conseil municipal d'Avrieux que je vous présente mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite pour cette nouvelle année. Que 2021 soit pour vous et vos proches une année de paix et de réussite dans tous les domaines de la vie. En cette période si particulière, mon vœu le plus cher m'autorise à vous souhaiter une année pleine de santé pour vous tous et ceux qui vous sont chers.

J'ai une pensée toute particulière pour les habitants qui nous ont quittés en 2020 et je renouvelle à leurs proches tout mon soutien et mon amitié. Nous aurons, bien sûr, une pensée plus particulière pour nos concitoyens les plus âgés affectés par la maladie ou la dépendance.

La seconde vague de la COVID-19 nous a impacté plus durement que la première. Le contexte sanitaire ne nous a pas permis d'organiser le repas des aînés, le repas du personnel et la traditionnelle cérémonie des vœux, moments privilégiés de convivialité et d'échanges.

L'économie touristique de notre territoire va gravement pâtir de la non-ouverture des remontées mécaniques. Notre rôle consiste à soutenir tous les acteurs durement impactés par la crise et à relayer auprès des parlementaires et des élus les demandes d'aide et de soutien financier pour tous les secteurs d'activité. Dès 2020, le Conseil municipal a décidé de venir en aide aux acteurs économiques de notre commune, un nouveau soutien sera nécessaire face à cette seconde vague.

Nous vivons en effet des temps difficiles et nous traversons une crise économique et sociale d'une ampleur inégalée. C'est dans cette situation inédite que la nouvelle équipe municipale a pris ses fonctions en juillet 2020. Malgré cette période particulière, des perspectives positives s'offrent à nous. Certains de nos projets, comme la réhabilitation du cimetière, la réfection du clocher de l'église, ont déjà vu le jour et se termineront en 2021. La réhabilitation des rues du Moulin et de Saint Benoit, la sécurisation de la route ONERA, la modernisation des réservoirs d'eau potable sont autant de nouveaux investissements programmés cette année.

Des études sont par ailleurs lancées pour la restauration extérieure et intérieure de la chapelle Saint Benoit, pour la réhabilitation du presbytère et de ses abords ainsi que pour l'aménagement du parking de la Redoute Marie-Thérèse. Le dossier du lotissement de Chevrote, quant à lui, va bientôt entrer dans sa phase opérationnelle.

Le chantier des puits de ventilation du Lyon-Turin entre lui aussi dans une nouvelle phase avec le début des travaux. Je serai extrêmement vigilant au respect des engagements de TELT, eu égard à l'organisation du chantier et à la circulation des poids lourds.

À l'aube de cette nouvelle mandature, je profite de l'occasion qui m'est donnée ici pour souhaiter pleine réussite et bonne chance aux nouveaux élus dans leurs nouvelles fonctions. Pour relever les défis qui nous attendent dans les six années à venir, je sais qu'ils pourront s'appuyer sur l'ensemble du personnel municipal. Suite à la démission de Fabrice Dejean, auquel j'adresse mes remerciements, le Conseil municipal s'est réorganisé et est maintenant pleinement opérationnel. L'investissement de nos agents, indispensable au fonctionnement de notre commune, n'est quant à lui plus à démontrer. Qu'il me soit permis ici de les en remercier chaleureusement.

En revanche, une fois n'est pas coutume, je regrette le comportement de certains habitants qui ne cessent de critiquer les élus et les décisions prises dans un esprit de permanente contradiction.

Mon souhait est que la campagne de vaccination monte en puissance rapidement afin que chacun de nous puisse retrouver une vie normale et que l'activité économique redémarre. La vaccination permettra de tourner efficacement la page de la pandémie. Plus que jamais, cette crise sanitaire nous invite à privilégier collectivement ces valeurs de proximité, de solidarité et d'écoute qui doivent guider notre action au quotidien pour œuvrer, ensemble, à l'essor d'Avrieux et au bien-être de ses habitants.

En gardant l'espoir et en restant optimiste, je vous adresse au nom de l'équipe municipale, mes vœux les plus sincères pour un avenir meilleur dans la solidarité, la joie et le bonheur partagés.

Jean-Marc BUTTARD, Maire

## Réorganisation de la municipalité

En décembre 2020, Fabrice DEJEAN, jusque-là 3<sup>ème</sup> adjoint au maire, a fait connaître au Maire puis au Préfet de la Savoie son intention de démissionner du Conseil municipal, pour raisons personnelles. Dans la foulée, le Conseil municipal s'est donc réuni afin de réorganiser la municipalité. Lors de la réunion du 14 janvier dernier, Marie-Annick BLONDON a été élue 3<sup>ème</sup> adjointe de la commune.



Par arrêtés du Maire, la municipalité et les délégations qui l'accompagne ont été réattribuées de la manière suivante :

1<sup>er</sup> Adjoint : **Adrien KEMPF**  
aux finances, patrimoine, agriculture,  
forêt et communication

2<sup>ème</sup> Adjoint : **Christian SACCHI**  
aux travaux, bâtiments, eau potable  
et services techniques

3<sup>ème</sup> Adjointe : **Marie-Annick BLONDON**  
à l'action sociale, école, relation avec les  
associations, fêtes et cérémonies, jumelage.

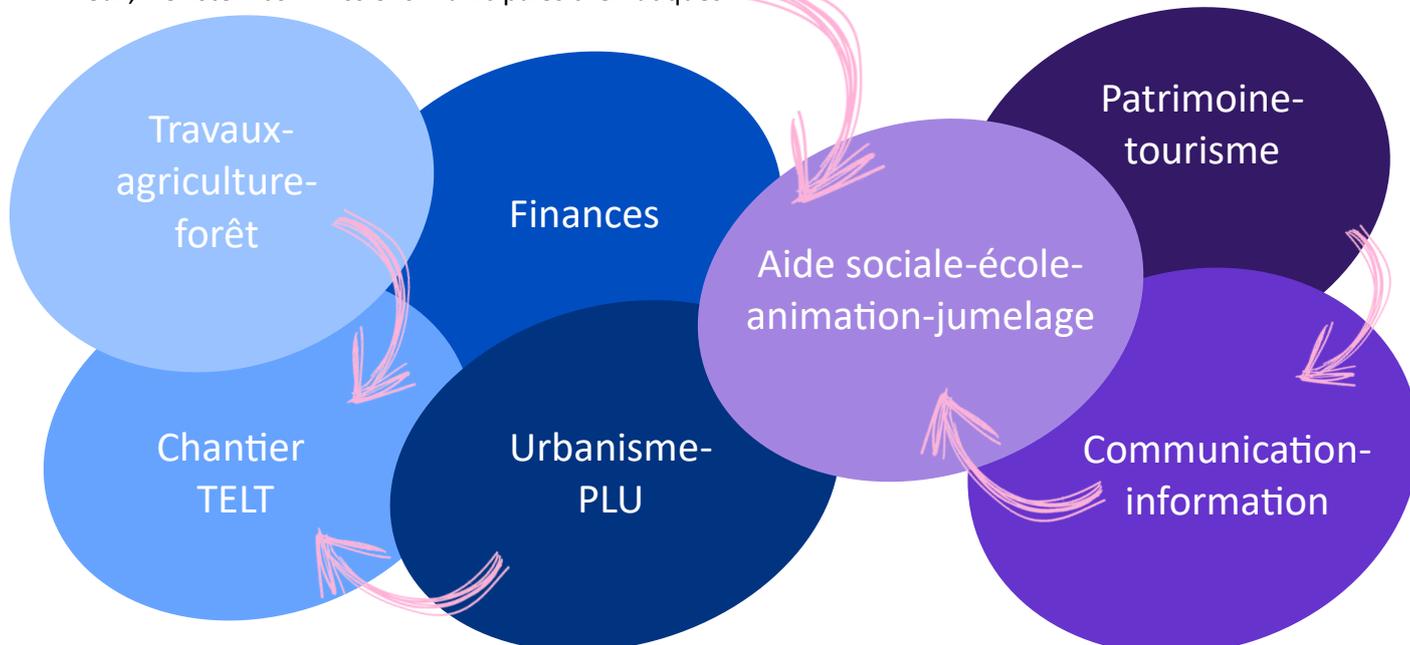
## Le Maire et ses adjoints, comment ça marche ?

La municipalité est composée du Maire et de ses adjoints. Ces derniers sont là pour seconder le Maire dans la gestion de la commune, plus particulièrement sur les thématiques pour lesquelles ils se sont vu attribuer des délégations. Dans ces différents domaines de compétences, les adjoints possèdent aussi une délégation de signature qui leur permet d'agir au nom de la commune. Néanmoins, cela se fait toujours sous la surveillance du Maire qui reste responsable de l'action de ses adjoints.

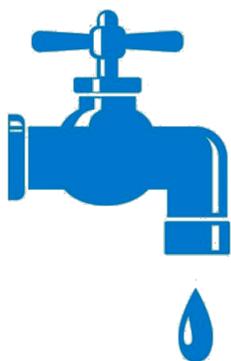
À Avrieux, le Maire s'entoure régulièrement de ses adjoints pour la gestion courante de la collectivité. Ainsi, tous les lundis matin, la municipalité se réunit afin de faire le point sur les différentes affaires en cours ou bien pour préparer les séances du Conseil municipal, d'ordinaire organisées tous les mois.

Les adjoints ont aussi la charge de la tenue de plusieurs commissions municipales thématiques auxquelles sont associés des conseillers municipaux. Ces commissions permettent, en amont des Conseils municipaux, de débattre des principales orientations de la commune.

À Avrieux, il existe 7 commissions municipales thématiques :



## Travaux rues du moulin & Saint Benoît

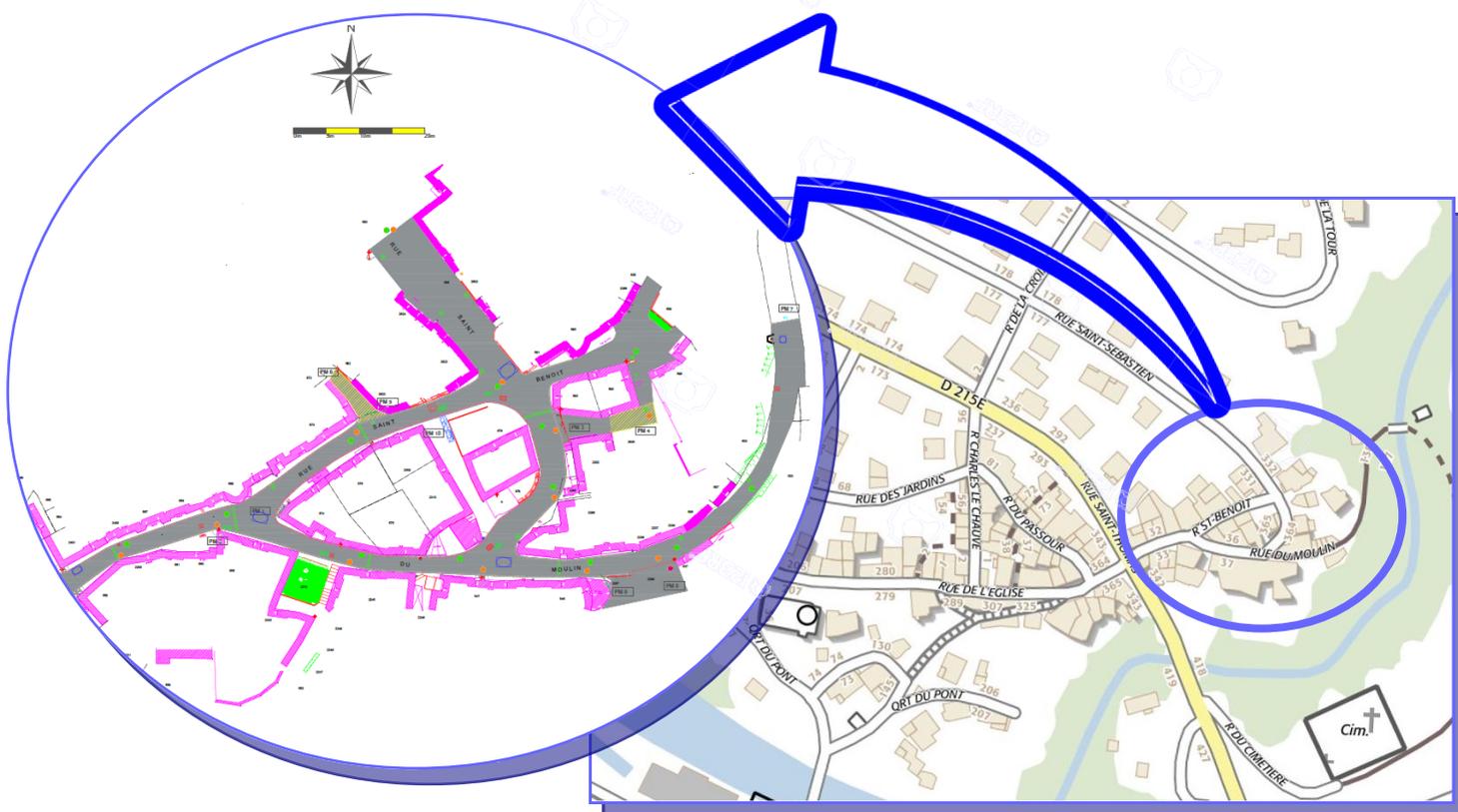


Depuis plusieurs dizaines d'années, la rénovation des différents quartiers d'Avrieux a été conduite au gré de la nécessité à mettre en séparatif les réseaux d'eau usée et d'eau pluviale, mais aussi afin de renouveler nos réseaux d'eau potable dans le but d'assurer un service de qualité aux Avriolains. Grâce à ces nombreux investissements, la commune d'Avrieux dispose aujourd'hui, à quelques quartiers près, de réseaux modernes et performants, l'ensemble étant par ailleurs accompagné de voiries rénovées et de bonne qualité participant pleinement du « bien vivre à Avrieux »

Afin de garantir la permanence d'équipements publics de qualité, les investissements communaux dans ce domaine doivent être constants et sans cesse renouvelés. En 2021, la commune d'Avrieux s'attachera à réhabiliter le quartier des rues de Saint Benoît et du Moulin, dit quartier « du Mollard d'Amont ». Déjà rénovée et mis en séparatif à la fin des années 1990, cette zone bénéficiera dès cette année d'importants travaux. En matière de réseaux, il s'agira de renouveler et d'adapter les réseaux d'eau potable via la mise en place de chambres de vannes et de rénover le réseau d'eau pluviale. En outre, les travaux seront l'occasion de reprendre les réseaux électriques du quartier, qu'il s'agisse de la basse tension ou de l'éclairage public. La voirie, enfin, sera reprise et subira quelques adaptations qui chercheront à améliorer le profil des routes et à mieux drainer les eaux pluviales.

Dans le contexte, il est malheureusement impossible de tenir une réunion publique qui permettrait aux riverains d'être convenablement informés. Dès à présent, les riverains qui souhaitent modifier leurs branchements, quelle que soit leur nature, sont invités à se manifester auprès des services de la Mairie. En outre, il est prévu, avant même le démarrage du chantier, de procéder à une délimitation de la propriété des personnes publiques. Avec l'assistance d'un géomètre-expert, cette procédure permettra de bien délimiter l'emplacement du domaine public et, le cas échéant, de procéder à des régularisations.

Considérant la difficulté de ce chantier (étroitesse des rues, présence de caves enterrées, pente, réseaux à proximité...), sa durée approximative est aujourd'hui de 4 mois. Durant toute cette période, la bienveillance des riverains sera sollicitée afin que les travaux se déroulent le mieux possible. Quoi qu'il en soit, les accès de chacun seront garantis au gré de l'avancement des travaux, éventuellement via des déviations. Estimés à ce stade à près de 350 000 € HT, ces travaux devraient pouvoir démarrer au plus tôt, dès le printemps prochain.



## Enquête publique Association Foncière Pastorale

Depuis ces récentes années, avec notamment le projet de réouverture des anciennes terres agricoles du Besseil et de Combaz Lagnonaz, de part et d'autre de la RD1006, une importante dynamique autour de l'agriculture s'est enclenchée à Avrieux. Comme de nombreux territoires de montagne, notre commune a vu son activité agricole se transformer au cours du temps. De pratiques anciennes où les nombreuses familles du village exploitaient leurs terres directement dans une logique intensive (culture), le modèle agricole a radicalement évolué pour passer vers un mode de gestion plus extensif (prairie). Le déclin de l'activité agricole, accentué par une baisse notable du nombre d'exploitants, a conduit à un phénomène de déprise dans lequel l'organisation foncière apparaît comme inadaptée et où la friche agricole occupe une place toujours plus importante. A titre d'exemple, sur Avrieux, l'ilot agricole de fond de vallée, c'est-à-dire la surface que l'exploitant peut travailler d'un seul tenant, varie de 0,09 à 0,54 ha, ce qui n'est plus du tout fonctionnel vis-à-vis des standards actuels, notamment lorsqu'on regarde le matériel utilisé de nos jours.

Outre cette problématique foncière, le potentiel agricole et pastoral de la commune d'Avrieux a vocation à pouvoir être mieux utilisé. S'il ne sera pas possible de retrouver les paysages des années 1950, des améliorations peuvent être apportées, que ce soit par la réouverture de certains milieux enrichis, l'amélioration des accès ou l'apport d'eau pour l'abreuvement des troupeaux ou l'irrigation. L'ensemble, bien entendu, ne devra pas perdre de vue les enjeux environnementaux qu'il nous faut aujourd'hui intégrer dans chacune de nos réflexions.

Afin de répondre à ces différentes problématiques, l'association de tous les propriétaires fonciers de la commune est apparue comme une solution efficace. Sous la conduite de la municipalité, c'est d'ailleurs un groupe formé de représentants des propriétaires qui a bâti le projet de constitution d'une Association Foncière Pastorale (AFP). En tout, cette AFP réunirait quelques 429 propriétaires représentant une surface totale de 2 611 ha (sur les 3 875 que compte la commune d'Avrieux). Cette association, si elle voit le jour, s'attachera à répondre aux objectifs suivants :

- ↳ Favoriser les utilisations agro-pastorale (fauche, pâture...) et les utilisations individuelles (jardins, rucher, stockage du bois de chauffage...) des espaces ;
- ↳ Simplifier et sécuriser les relations entre les propriétaires et les exploitants agricoles ;
- ↳ Définir et encadrer les conditions d'utilisation des espaces agricoles par les agriculteurs ;
- ↳ Valoriser le territoire via de nouveaux aménagements



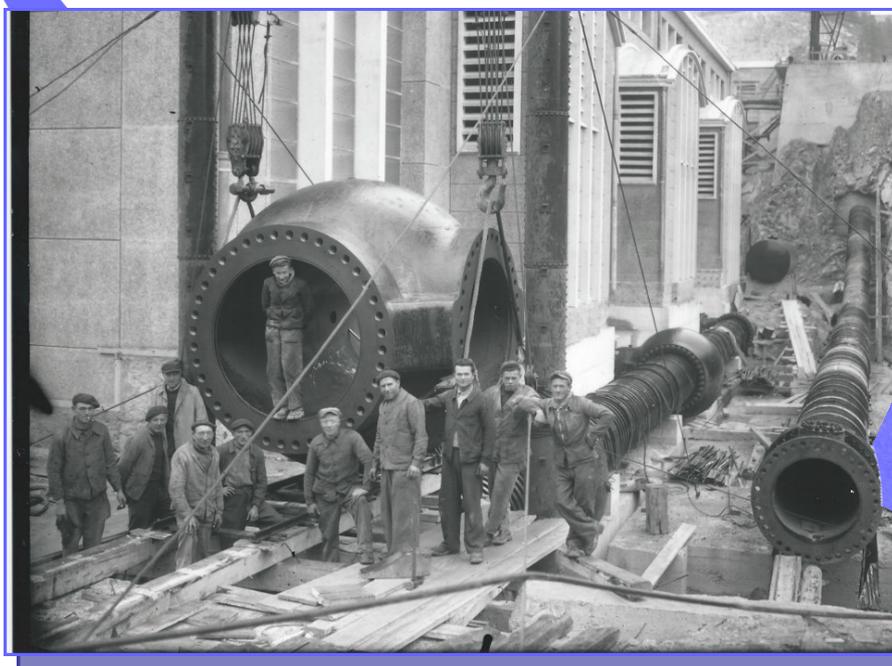
Une AFP n'est pas une association ordinaire. Si son fonctionnement est relativement semblable, avec la tenue d'assemblées générales et le pilotage par un comité syndical, ses modalités de création sont régies par le Code rural. Aussi, par arrêté en date du 18 janvier 2021, faisant suite à une délibération du Conseil municipal d'Avrieux du 24 septembre 2020, le Préfet de la Savoie a prescrit l'ouverture d'une enquête publique. Celle-ci se déroulera du 1<sup>er</sup> au 26 mars 2021 inclus, période durant laquelle les pièces du dossier ainsi que le registre seront à la disposition de chacun en Mairie d'Avrieux. En outre, il sera possible de consulter le dossier et d'émettre des remarques via la formule dématérialisée de l'enquête publique en se rendant sur le lien suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/2262>. Chaque propriétaire sera également, par courrier, informé du démarrage de cette enquête. Enfin, il est précisé que le commissaire enquêteur, M. Frédéric DESROCHE, assurera des permanences en Mairie d'Avrieux les 29, 30 et 31 mars 2021 durant les horaires d'ouverture au public de la Mairie.



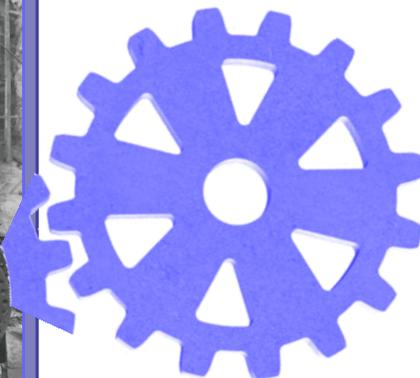
## Collecte de la mémoire de l'O.N.E.R.A.



Pour nous, Avriolains, l'ONERA fait partie de notre paysage et de notre histoire. Nous avons grandi, travaillé, écouté vivre cette machinerie aérospatiale hors du commun. Après l'initiative fructueuse menée en 2019 pour la gare de Modane-Fourneaux, c'est au tour de l'ONERA et des hommes et femmes qui l'ont fait vivre, de livrer leurs souvenirs au travers d'une collecte de la mémoire inédite. Porté par la commune d'Avrieux et piloté par l'association grenobloise *Les Champs du possible*, ce projet aura pour objectif sera de recueillir la mémoire de cette formidable épopée sociale et industrielle qui, au-delà du bâti et de sa singularité industrielle, mérite aujourd'hui d'être mieux connue et plus accessible au grand public.



*Construction de l'O.N.E.R.A. – archives Avrieux*



### CONCRÈTEMENT, COMMENT CELA VA SE PASSER ?

L'équipe de l'association *Champs des Possibles*, formée aux sciences sociales et ayant l'habitude de l'entretien et de la collecte de témoignages, procédera à une série d'interview filmée de volontaires d'ici le début de l'été. Ces derniers auront été connus grâce à un répertoire de contacts fourni par les communes partenaires du projet.

Au terme de cette étape, l'ensemble des témoignages sera intégré dans un film documentaire d'environ 50 minutes, accompagné d'un fond photographique. Il sera présenté aux participants et plus largement au public. Ce document constituera une archive inédite de l'histoire de l'O.N.E.R.A.

Une exposition itinérante ainsi que des publications pourront être créés à partir de cette collecte.

**Nous vous informerons lorsque l'appel à témoins sera lancé.**

# C'est notre histoire... La chapelle Saint Benoît

UN DES GRANDS CHANTIERS DE CES PROCHAINES ANNÉES SERA LA RESTAURATION GÉNÉRALE DE LA CHAPELLE, VIEILLE D'AU MOINS SIX SIÈCLES.

RETOUR SUR SON HISTOIRE.

**IX<sup>ème</sup> siècle**

Existence d'un bâtiment à cet emplacement, sans doute lié au rayonnement des moines bénédictins de l'abbaye de Novalaise.



**XV<sup>ème</sup> siècle**

Premières mentions écrites : un bref d'indulgences et un décret de l'évêque de Maurienne attribuent des avantages spirituels aux nombreux pèlerins venant à la chapelle. Il s'agit d'un lieu de pèlerinage ancien, accueillant jusqu'au début du XX<sup>ème</sup> siècle foule de personnes faisant un long chemin pour guérir de leurs fractures. Originellement la chapelle était de nef unique avec une abside en cul de four typique de la période romane avec un retable dédié à St Benoît.



Détail de la grisaille de la Nativité de l'abbé DAMÉ

**XVII<sup>ème</sup> siècle**

L'abbé Joseph DAMÉ, diplômé de théologie à la Sorbonne, était alors en charge de la paroisse. Il demanda lors de la visite pastorale de 1700 à Monseigneur MAZIN, l'autorisation d'agrandir la chapelle en direction du midi. Il fit ajouter une seconde nef avec un retable dédié à l'enfant Jésus, une sacristie, une cuisine, une pièce pour le poêle, une cave avec un accès depuis l'extérieur et un logis attenant sur deux niveaux. Egalement artiste, il a peint la partie basse du mur sud en grisaille sur le thème de la Nativité : on retrouve des anges, trois grands personnages sur les piliers latéraux pouvant être les rois mages, des dromadaires, des scènes pastorales avec bergers et troupeaux de moutons. Une bénédiction clôturant ces travaux a eu lieu le 15/02/1713.



Pèlerinage à St Benoît - début XX<sup>ème</sup> siècle - photo du fond FRÉYRE



Retable de St Benoît et ex-voto

**XVIII<sup>ème</sup> siècle**

En 1855 le retable de la nativité est restauré par Etienne-François TABEUR de Villarodin et sa fille. En 1886, la toiture est réparée et cinq ans plus tard un petit clocher est venu coiffer le toit. Au XX<sup>ème</sup> siècle, plusieurs travaux ont eu lieu : en 1928 les frères CHIRON font monter 20 sacs de ciments pour les besoins de la chapelle et une croix de ciment. Trois ans plus tard c'est Pierre SIGOT, maçon, qui réalisa des travaux. En 1934 à la demande de l'abbé FREYRE, son neveu MAGNIN de St Michel édifia le clocher actuel et fixa la croix avec un boulet de canon trouvé dans la carrière de Montmélian et qui pourrait dater des guerres sous Henri IV. L'année suivante les hommes du village montent à bout de bras la statue de 250 kg de St Benoît.

**XX<sup>ème</sup> siècle**

À la Révolution française nombre d'ex-voto, de tableaux ont été pillés, brûlés, et d'après les archives, le retable de St Benoît a été dévasté. À cette époque c'est le révérend BARROZ qui prend en charge les travaux de remise en état de la chapelle de 1808 à 1810. D'ailleurs, il fit construire un four à chaux et un moulin à proximité pour les exécuter. Le plancher en bois est créé, le retable est remis en état, la tribune est construite pour accueillir plus de pèlerins. Une bénédiction a eu lieu en octobre 1827.